



# 2<sup>ème</sup> Bourse Aquariophile

**DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016**

## **REGLEMENT INTERIEUR**

**① Les futurs exposants, qu'ils soient des particuliers, associations ou professionnels s'engagent au moment de l'inscription (feuille ci jointe) :**

- De présenter une liste exhaustive des animaux, plantes et matériels qui seront exposés et vendus le jour de la Bourse aquariophile.
- De procéder au règlement de son emplacement (aquariums, tables, grilles d'expo...) afin que l'inscription soit validée.
- D'être conscient qu'en cas d'imprévus (absence le jour de la Bourse pour diverses raisons), aucun remboursement ne sera effectué sur la location du stand et du matériel mis à disposition.

**② Les exposants, qu'ils soient des particuliers, associations ou professionnels s'engagent durant toute la journée du 9 Octobre 2016 :**

- De transporter dans les règles de l'art les animaux et plantes qui seront exposés et/ou vendus.
- De se présenter entre 7h30 et 9h30 à la salle des fêtes de Courchelettes rue Albert Charton afin de procéder à l'installation de son stand et d'acclimater dans les bonnes conditions les poissons et/ou plantes qui seront proposés à la vente ou exposés.
- D'inscrire avec clarté et à l'emplacement dédié : les noms et prix de vente des animaux, plantes, matériels qui seront proposés le jour de la Bourse ;
- Présenter le CITES pour toute espèce dont l'importation est réglementée.
- D'ouvrir la vente au public qu'à partir de 10h00 : horaire officiel d'ouverture de la Bourse.
- De maintenir les conditions optimales des aquariums de vente durant toute la journée de la Bourse.
- De renseigner avec exactitude les conditions de vie et comportements des animaux et plantes, ainsi de conseiller leur future acclimatation au sein des aquariums des acheteurs.
- De conditionner correctement les animaux et plantes vendus.
- De s'engager à être présent jusqu'à 17h00 : horaire de fermeture de la Bourse pour le public.
- D'avoir un comportement irréprochable tout au long de la journée (aucune dégradation du matériel mis à disposition, respect des organisateurs et du public, s'adapter aux imprévus qui se produiraient le jour de la Bourse).